# MELJAC 2023

# BULLETIN MUNICIPAL

Meljacoises, Meljacois…

Le bilan de cette année 2022 est mitigé dans nos esprits. Le recul et surtout les allègements des mesures sanitaires liés au Covid-19, grâce notamment à l'immunité collective, doivent nous réjouir mais il est nécessaire de rester vigilant et de continuer à se protéger notamment pour les plus fragiles d'entre nous. Cette amélioration est largement noircit par les combats et la guerre qui a refait surface sur le continent européen : en UKRAINE ! De nombreux habitants de notre petite commune ont vécu cette situation dans leur jeunesse et peuvent encore nous témoigner de l'atrocité de cette situation. La paix est un bien précieux, espérons qu'elle soit rapidement de retour sur ce territoire !
Ce conflit à des conséquences mondiales en déséquilibrant largement les marchés dont notre vie quotidienne dépend, ceci se manifestant essentiellement par des augmentations de prix et des pénuries récurrentes de certaines denrées plus ou moins vitales.

Dans ce contexte agité, la vie associative locale a tout de même repris au cour de cette année 2022. Les associations ont réorganisé diverses manifestations et la mise en place du café associatif a suivi son chemin en voie, nous l'espérons, d'une concrétisation prochaine.

Par ailleurs, l'adressage de notre commune a été finalisé au cour de cette année 2022. Les panneaux de signalisations sont en place et toutes les habitations ont reçu leur nouveau numéro. Le conseil municipal travaille maintenant sur un projet de réhabilitation du bâtiment de la mairie qui abrite deux logements, une salle associative et les locaux administratifs.

Enfin, notre commune continue d'accueillir régulièrement de nouveaux habitants désireux de vivre dans un environnement calme et naturel. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

*Monsieur Pierre BOUSQUET et toute l'équipe municipale vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année en famille en prenant bien soin de vous ainsi qu'une belle et heureuse année 2023.*

Le Conseil Municipal

# BUDGET

- FONCTIONNEMENT

| RECETTES | | DEPENSES | |
|---|---|---|---|
| Excédent de fonctionnement | 29 864,00 € | Eau, Electricité, Carburants, petits Equipements | 7 230,00 € |
| Redevance Assainissement | 2 052,00 € | Fournitures administratives | 196,00 € |
| Contrib directes, droits mutations | 44 568,00 € | Entretien de terrain, de bâtiments, Voirie | 2 847,00 € |
| Autres (TH TF Elus locaux FPIC...) | 6 547,00 € | Entretien Matériel | 353,00 € |
| Dotation Forfaitaire | 49 380,00 € | Maintenance Copieur et Informatique | 3 549,00 € |
| Dotation Solidarité Rurale | 10 780,00 € | Primes d'assurances | 4 713,00 € |
| Autres Dotations | 10 184,00 € | Fêtes et cérémonies | 924,00 € |
| Locations (appartements, salle des fêtes) | 11 820,00 € | Transports scolaires | 3 987,00 € |
| | | Frais affranchissement, Téléphone | 1 094,00 € |
| | | Salaires, Cotisations(Urssaf, CG, CNRACL,IRCANTEC) | 15 875,00 € |
| | | Remb frais fonctionnement Ecoles Primaires | 3 740,00 € |
| | | Taxes Foncières | 2 154,00 € |
| | | Attributions de Compens Pays Segali | 4 232,02 € |
| | | Indemnités Elus | 13 695,00 € |
| | | Service Incendie | 3 050,00 € |
| | | Côtisations SIEDA fodsa Pays Ségali, SIVU Cassagnes | 3 006,00 € |
| | | Subv aux associations | 4 003,00 € |
| | | Emprunts | 1 815,00 € |
| **TOTAL** | **165 195,00 €** | **TOTAL** | **76 463,02 €** |

- INVESTISSEMENT

| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | RECETTES D'INVESTISSEMENT | |
|---|---|---|---|
| Emprunts (capital) | 17 326,00 € | FCTVA | 10 579,00 € |
| Ecran Ordinateur Mairie | 159,00 € | Excédents de fonctionnement | 10 537,00 € |
| Ecran de Projection | 3 009,00 € | FDPTP | 800,00 € |
| Adressage (panneaux) | 15 837,00 € | Subv DETR | 5 381,00 € |
| Eclairage Extérieur Mairie | 1 340,00 € | | |
| Installation Chauffeau, Sanitaires Extérieurs | 1 525,00 € | | |
| Eglise Cloche : tableau de commande, mise en sécurité | 5 650,00 € | | |
| Attribution de compensations Inv | 17 940,00 € | | |
| **TOTAL** | **62 786,00 €** | **TOTAL** | **27 297,00 €** |

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

| | |
|---|---|
| TELETHON | 200,00 € |
| APE RULLAC CLASSES DECOUVERTES | 480,00 € |
| APE RULLAC CANTINE | 1 918,00 € |
| COMITE D'ANIMATION | 200,00 € |
| LES AINES DE MELJAC | 200,00 € |
| LES AMIS DE LA FONTANELLE | 80,00 € |
| LUTTE CONTRE LE CANCER | 100,00 € |
| MELJAC.NET | 200,00 € |
| SOCIETE DE CHASSE | 200,00 € |
| ADMR | 425,00 € |
| **TOTAL** | **4 003,00 €** |

# ETAT CIVIL 1922

- Naissances

| | | |
|---|---|---|
| ALBINET André Eugène Dieudonné | Cabrols | 10 juin |
| ALBINET Emilie Louise Léonie | Le Puech Issaly | 07 août |
| BOYER Anna Doria | Le Suc Cargadou | 05 octobre |
| BOYER Emilien Jean François | Meljac | 03 mars |
| CAILHOL Odette Louise Sylvie | Grascazes | 30 avril |
| CAYRON Augustine Marie Denise | La Bessière | 25 avril |
| MASSOL Marius Louis Auguste | Le Clot | 06 novembre |
| TAYAC Augusta Marie Emma | Le Mas Ricard | 23 mai |

- Mariages

| | | |
|---|---|---|
| MASSOL Marius et LARROQUE Maria | Le Clot | 09 mai |
| VIAROUGE Laurent et TAYAC Albanie | Le Mas Ricard | 30 juin |

- Décès

| | | |
|---|---|---|
| ALMAYRAC Jean-Pierre | Le Puech Issaly | 11 juillet |
| AZAM Jean Auguste | Baraque de Marcillac | 10 mai |
| BARTHES Joseph Baptiste | Le Martinesq | 03 novembre |
| BESSIERE Marie Rosalie | La Bessière | 22 novembre |
| BOUSQUET Jean | Meljac | 16 juin |
| CAYRON Augustine Marie Denise | La Bessière | 25 avril |
| FRAISSE Jean Antoine | Grascazes | 31 mars |
| MASSOL Marie Emilie | Le Clot | 15 février |
| PANIS Jean Baptiste | Meljac | 30 mars |
| ROBERT Jean François | Le Pouget | 28 novembre |
| ROUBE Antoine Jean Pierre | Le Mas Ricard | 28 mars |

# ETAT CIVIL 2022

- ## Naissance

| | | |
|---|---|---|
| COMBALUZIER HENRY Aïdan, Darius, Loëvan | Meljac | 04 mai |

Bienvenue à Aïdan et félicitations à Audrey et Florent, ses parents, et sa grande sœur Millie.

- ## Mariage

Néant

- ## Décès

| | | |
|---|---|---|
| ALBINET Roger | Meljac | 01 août |
| TAYAC Veuve BOSC Yvonne | Soulages | 25 juillet |

- ## Décès hors commune

| | | |
|---|---|---|
| LOUBIERE Claude | | 06 février |
| CABRIT Veuve BESSIERE Geneviève | Meljac | 30 mars |

# Projets réalisés en 2022

- L'adressage

Trois ans après le lancement du projet par l'ancienne équipe municipale, l'adressage a été terminé. Après concertation, la municipalité en place a privilégié les lieux-dits face à la normalisation prévue par les services de l'Etat. Suite aux observations de chacun des élus en place, ont été ajouté des panneaux lieux-dits, directionnels et routes afin de rendre chaque recoin de notre commune plus visible et plus accessible par tous. Les numéros des habitations ont été également distribués à toutes les habitations et autres bâtiments référencés.

Total de l'investissement : 15.837,23€

- SIL (signalisation d'information locale)

Depuis le mois d'octobre ont été implantés des panneaux d'informations sur la commune de Meljac. C'est tout d'abord, le GAEC du Païdol qui a été rendu visible pour la vente de ses fromages et de ses œufs, grâce à 2 panneaux à Grascazes. Le gîte « les grillons du chapeau » au Puech Issaly a également été indiqué grâce à deux panneaux, l'un se situant entre le Puech Nau et le Mas Ricard et l'autre au Mas Ricard. Ces deux bénéficiaires auront également ultérieurement un autre panneau directionnel qui sera implanté à la Croix de l'Homme Mort. Enfin, la mairie a demandé à rendre plus visible le départ de la randonnée de la Bastide grâce à un panneau posé sur le garage de Mme Bousquet Eliette.

*Galerie photo sur meljac.net*

- Achat de l'écran de projection

Depuis le vendredi 2 septembre, la salle des fêtes de Meljac, s'est vue doté d'un équipement supplémentaire, suite à des demandes qui allait en ce sens. En effet, la municipalité a voté l'achat d'un écran de projection auprès de l'entreprise réquistannaise REQ SERVICES. Sur simple demande lors de la réservation de la salle des fêtes chaque locataire pourra ainsi bénéficier de cet outil.

Total de l'investissement : 3.009,48€

Total des subventions : 800€ versés par le conseil départemental

- Entretien de la voirie

Cette année encore, des travaux d'entretien de la voirie communale ont été réalisés par le biais de la compétence voirie de la communauté des communes du Pays Ségali pour un montant d'environ 26.000€. Les travaux voirie ont été réalisés :

- Chemin du Vergnas : goudronnage sur une longueur de 175 mètres avec création de coupe d'eau et remise en état des fossés pour une meilleure évacuation des eaux pluviales,
- Le Suc : réhabilitation du chemin avec du tout-venant et avec création de coupe d'eau et remise en état des fossés pour une meilleure évacuation des eaux pluviales,
- Goudronnage de l'impasse du Mas Ricard (anciennement maison Roube Thierry),
- Parking de la salle des fêtes : goudronnage du parking et pose d'enrobé en bordure de la salle des fêtes côté cuisine.

- Changement des agents communaux

Depuis le 1er mai, la Mairie de Meljac est heureuse d'accueillir deux nouveaux employés municipaux. A l'entretien des locaux, c'est Karine Dueymes qui prend la suite, après un an et demi de service de Valérie Pradels.

A l'entretien des espaces verts, c'est Michel Marty qui est désormais aux commandes. Il officie également depuis plusieurs mois sur la commune voisine de Rullac, avec qui nous mutualiserons du matériel. Il remplace Arnaud Crozes, embauché à temps plein par la commune de Saint Just/Viaur, et qui occupait ce poste depuis 2018.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux employés. Nous tenons à remercier Arnaud et Valérie pour leur implication respective et nous leur souhaitons une bonne continuation.

- Les cloches de Meljac

Suite à un contrôle où il a été remarqué que la cloche la plus importante était défectueuse, la mairie a engagé des travaux de réfection. La société Campa a tout d'abord opéré au changement du tableau de commande défaillant puis a décapé et a changé les brides sur le joug métallique de la cloche défectueuse.

Coût des réparations : 5.650,28€

*Galerie photo meljac.net*

- Entretien du chemin de la Bastide

Au cours du mois de septembre, le Pays Ségali a sollicité l'association l'Antenne de Solidarité Ségala Lévézou, basée à Cassagnes Bégonhès, afin d'intervenir sur notre commune pour y effectuer l'entretien du chemin de la Bastide. Ces travaux sont financés par la communauté de communes. Une action mise en place dans le but de pérenniser le maintien en bon état des chemins sur l'ensemble du territoire Pays Ségali.

- Achat du columbarium

La commune a décidé, suite à des demandes, d'équiper le cimetière d'un columbarium. La commande a été passée auprès de l'entreprise Maurel à Naucelle, pour un columbarium comprenant l'emplacement de deux cases. L'entreprise Maurel l'a installé courant décembre. Un aménagement a été nécessaire, notamment l'arrachage de la haie de buis. Par la suite, il sera également ajouté une bordure, du gravier et de la végétation (rosier, arbuste par exemple).

Devis réalisé : 2.000€

# En cours de réflexion ou à venir sur Meljac

- ## Recensement de la population

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivants en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, …)

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, il vous sera demandé de privilégier la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Afin de réaliser ce recensement qui débutera le 19 janvier 2023, la mairie a embauché Mme DUEYMES Karine. Nous vous invitons à lui réserver un bon accueil.

- ## La voirie 2023

Comme chaque année, l'équipe municipale réfléchit sur d'éventuels travaux voirie à effectuer sur la commune afin de pérenniser le bon entretien de notre réseau routier. D'ailleurs, chaque habitant est invité à se manifester s'il considère nécessaire des travaux sur un secteur éventuel.

Cette année, plusieurs secteurs sont à l'étude et seront validés par l'agent en charge des travaux voirie pour le Pays Ségali Communauté, à savoir :

- Le carrefour du Féreldesq : dégagement du carrefour face à la ferme d'Alain Tayac afin de permettre une meilleure visibilité pour les véhicules arrivants de la route de la Calade
- Le Clot
- La route de Gintou côté Grascazes

- ## Elagage des branches

*Il est rappelé à tous les propriétaires que l'élagage reste à leur charge !*

Malgré tout, il a été constaté que certains passages sont difficiles notamment pour les engins agricoles et les camions. C'est pour cela que pour l'année à venir, la mairie a décidé d'entreprendre des travaux d'élagage des branches sur l'ensemble de la commune afin de faciliter la circulation de tous. Pour se faire, la mairie va faire appel à l'entreprise Cadars de Durenque. Un premier devis a été réalisé pour la somme de 800€ par journée de travail. La population sera  informée avant le commencement des travaux.

- ## Rénovation de l'intérieur du bâtiment de la mairie

Lors du conseil municipal du 7 octobre 2022, il a été décidé de lancer l'étude de rénovation de l'intérieur du bâtiment de la mairie. Elle sera exécutée par Aveyron Ingénierie. Les travaux auraient lieu en deux parties : ils débuteraient sur l'aile est (salle des associations et appartement vacant) du bâtiment pour se poursuivent l'année suivante sur l'aile ouest (mairie et appartement loué).

Avant toute concrétisation, l'étude se décompose en multiples étapes :

- Février 2023 : Lancement de la procédure de passation du marché de maîtrise d'œuvre
- Avril 2023 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et démarrage des prestations
- Juin 2023 : Remise du dossier diagnostic des existants (DIA) et avant-projet sommaire (APS)
- Septembre 2023 : Remise du dossier avant-projet définitif (APD)
- Octobre 2023 : Dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable)
- Fin 2023 : Etablissement des demandes de subventions ETAT, REGION, DEPARTEMENT, FEDER, ADEME, COMCOM (plan de financement)
- Janvier 2024 : Remise du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Février 2024 : Lancement de la procédure de passation des marchés de travaux
- Avril 2024 : Attribution des marchés de travaux
- Mai à Décembre 2024 : Réalisation des travaux de l'aile Est (tranche ferme)
- 2025 : Réalisation des travaux de l'aile Ouest (après affermissement de la tranche optionnelle)

- ## Transfert licence IV

Nous l'avions évoqué dès notre campagne électorale, la volonté de la mairie à doter les associations meljacoises de la licence IV à des fins de sécurité. C'est ainsi qu'Isabelle Fénoglio s'est portée volontaire pour réaliser la formation en décembre 2022. En début d'année 2023, le transfert sera effectif selon des modalités à définir entre la famille Bousquet (détentrice de cette licence) et la mairie.

- ## Achats équipements pour la salle des fêtes

La Mairie, en accord avec le comité d'animation, a pris à sa charge les différents équipements de la cuisine de la salle des fêtes (four, lave-vaisselle, vaisselle,…).

Il a été constaté le vieillissement de certains équipements de la cuisine de notre salle des fêtes, il a, donc, été évoqué la nécessité de renouveler le four et le lave-vaisselle. Des devis sont en cours de réalisation.

Il a également été soulevé la nécessité par la mairie de se munir d'un défibrillateur, appareil qui tend à devenir obligatoire pour les communes dans les années à venir. Une étude est en cours avec une installation éventuelle proche de la salle des fêtes.

- ## Achats jeux, table de pique-nique à l'étude

Des demandes nous sommes parvenus afin qu'une aire de jeux puisse être envisagée sur notre commune. La sécurité étant primordiale, nous nous sommes rapprochés d'entreprises spécialisées. On attend leur venue dans notre commune afin de réaliser des devis.

Nous envisageons également d'équiper la pelouse derrière la salle des fêtes, de tables de pique-nique afin que certains marcheurs, autres itinérants ou meljacois puissent y trouver un coin ombragé l'été et partager des moments de convivialité.

# Dans le Pays Ségali Communauté…

- ## Du changement pour la collecte des ordures ménagères

Afin de répondre à une logique collective et à une réduction des frais kilométriques, le Pays Ségali Communauté et la communauté de communes du Réquistanais se sont entendus à une harmonisation des tournées de collectes des déchets. C'est ainsi que la tournée de Meljac va être prise en charge par la communauté de communes du Réquistanais à compter du 2 janvier 2023. Dans une même logique, les meljacois auront accès à la déchetterie de Réquista et éventuellement à celle de Naucelle.

- ## Création d'un fond de concours pour les petites communes

Les délégués de la commission finances, ont proposé une règle concernant les demandes et attributions de fond de concours du Pays Ségali aux communes :

=> Une enveloppe budgétaire de 120.000€ par an est affectée à l'octroi de fonds de concours aux communes en faisant la demande et respectant les conditions suivantes :

- La commune ne devra pas avoir bénéficié sur son territoire d'investissements communautaires pour au moins 40.000€ durant les 6 dernières années (à l'exclusion des investissements sur Z.A communautaires)
- La demande doit être affectée uniquement à des dépenses d'investissement
- Le fond de concours est limité à 50% du reste à charge de l'opération et pour un montant maximum de 40.000€ par demande et un seuil minimum de 10.000€ par dossier
- Les dossiers sont étudiés dans l'ordre de leur arrivée à l'intercommunauté et leur programmation sera validée lors d'une commission finance, en tenant en compte notamment du calendrier des travaux prévus
- Les fonds de concours pourront être appréciés sur le montant total TTC en cas de non récupération de la FCTVA par la commune
- Le versement de la totalité du fond de concours s'effectuera en une fois en fin d'opération sur présentation d'un état financier récapitulatif et des justificatifs des dépenses (factures) et des recettes (subventions et aides obtenues)
- La commune s'engage à indiquer la participation de la Communauté de communes dans les supports de communication du projet aidé.

- ## Compétence assainissement à l'horizon 2026…

L'étude qui va être menée par l'Epage Viaur, pour le compte de la communauté des communes, sur le transfert de la compétence assainissement, à l'intercommunauté au 1er janvier 2026. Actuellement, ce sont les communes qui ont en charge l'exercice de cette compétence. Mais différentes lois récentes (lois Notre en 2015, loi Ferrand-Fesnau en 2018, loi Engagement et proximité en 2019) fixent et organisent à l'horizon 2026, dernier délai, le transfert obligatoire aux communautés des communes. L'objectif de la loi est de permettre une montée en qualité des services et un renforcement des maîtrises d'ouvrage. Afin d'être prête pour le 1er janvier 2026, la communauté des communes du Pays Ségali a donc lancé cette étude relative au transfert. La 1ere partie de cette étude sera consacrée à un état des lieux détaillé de la situation actuelle de l'assainissement sur l'ensemble des communes du territoire afin de construire un schéma directeur pour la gestion du patrimoine et en penser la gestion. Une fois ces données récupérées et le travail de compilation réalisé, des scénarios vont être élaborés avec pour chacun le niveau de service souhaité, une estimation financière et une simulation d'éventuelles embauches d'agents.

- ## Transmission des exploitations agricoles

Sur notre territoire, ce n'est pas moins d'un quart de la population active qui est employé dans le secteur agricole, cette activité reste dynamique mais presque la moitié des agriculteurs seront en âge de prendre la retraite dans les 10 années à venir. Comme le disait Raymond Lacombe « pas de pays sans paysans », c'est ainsi qu'une étude a été confié aux 42 étudiants de BTS Productions Animales 2021/2022 du Lycée La Roque. Les étudiants ont confié le recensement des agriculteurs aux différents maires et sont allés au-devant de 80 agriculteurs volontaires afin de les interroger. Entre autres choses, ce qui est ressorti de cette étude est que 28% des exploitations ont une reprise certaine, 31% probable et 12% peu ou pas probable et 29% qui ne sait pas encore. Deux groupes ont été constitué avec 59% de reprises probables ou certaines et 41% reprise incertaine. Cette étude a été approfondie selon plusieurs critères comme le nombre d'associés, la production, … Ils en ont conclu que la transmission peut paraître plus claire en cas de reprise dans le cadre familial alors que dans le cas inverse la transmission paraît complexe.

# Ils sont venus à Meljac…

- ## Participation de Mme la présidente du Conseil Communautaire du Pays Ségali à un conseil municipal

Le conseil municipal de Meljac s'est réuni le vendredi 3 juin. Karine Clément, maire de Naucelle et présidente de la Communauté des Communes du Pays Ségali, a fait, tout spécialement, le déplacement dans notre commune, répondant présente à l'invitation qui lui avait été faite. L'occasion pour le conseil meljacois d'évoquer différents points et notamment le projet de rénovation de l'intérieur du bâtiment de la Mairie. Il y a également eu un temps d'échange autour du projet de territoire lancé par la Communauté des Communes du Pays Ségali. Une soirée qui s'est déroulée dans la bonne humeur autour de nombreux échanges.

- ## Visite de Mr le sous-préfet

Le mardi 20 septembre, M. le sous-préfet de Villefranche de Rouergue, Guillaume Raymond, est venu jusqu'à notre village de Meljac. Reçu par le conseil municipal à la mairie, une présentation de la commune et des projets à venir lui ont été soumis, il a été notamment question de la rénovation de l'intérieur du bâtiment de la mairie et du projet de photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes. D'autres sujets ont été évoqué tels que la sécheresse qui touche les agriculteurs déjà impactés par la crise actuelle, la scolarité de nos enfants avec la problématique des ramassages scolaires,…

L'après-midi s'est poursuivi par la visite du village et, à la demande de M. le sous-préfet, du « musée » de Jean-Paul Massol. La rencontre s'est terminée autour d'un pot à la mairie où Guillaume Raymond a constater que Meljac était bel et bien la commune la plus éloignée de sa sous-préfecture « mais pas la moins intéressante » selon ses termes.

# Les aSSoCiaTioNS MeLJaCoiSeS

Après un début d'année perturbé par la pandémie, le deuxième semestre enfin nous avons pu reprendre normalement nos différentes rencontres et le bureau du club des Ainés va vous retracer les activités réalisées au cours de l'année 2022 et vous présente les projets 2023 connus à ce jour,

VIE DE L'ASSOCIATION ET ACTIVITES 2022

Le nombre de nos adhérents en légère augmentation est de 65 personnes qui ont participé à bon nombre de nos rencontres, Il est à noter 8 nouvelles adhésions, qui permettent à notre club de se maintenir,

Nous espérions nous retrouver début janvier pour notre traditionnelle galette assemblée générale, mais encore une fois cela n'a pas pu se faire cause covid.

Mi-février la situation s'éclaircit, nous pouvons ainsi maintenir notre loto à la date habituelle et donc le 6 mars nous avons pu quiner dans une salle bien remplie.

Le 2 avril, c'est à la salle des fêtes de La Selve que 25 meljacois se retrouvent pour apprécier la joue de bœuf car à la demande de leurs adhérents, le club de La Selve souhaitait maintenir ce repas d'automne prévu initialement le 27 novembre 2021 et c'était bien un repas d'automne puisque la neige s'invitait au repas.

Le 21 avril, ce sont 40 meljacois qui ont eu le plaisir de se rencontrer à la salle des fêtes de MELJAC pour notre repas offert par le club et préparé par le restaurant de St Cirq.

Nous avons profités de cette journée pour faire notre assemblée générale qui n'avait pu avoir lieu en début d'année.

Pour ceux qui le souhaitaient nous avions organisé le matin une petite rando de 6 km où Hervé a eu le plaisir de faire découvrir les sentiers des environs de Rouffenac. Mais la pluie ayant contrariée nos plans, les marcheurs n'étaient pas très nombreux.

Le 12 mai, six adhérents ont participé à la dictée des dicos d'or à Réquista.

Balade d'un jour le 7 juillet pour 25 meljacois, direction Saint Antonin Noble Val où nous retrouvons notre guide pour la journée. Visite de ce charmant village, découverte de son histoire et de son patrimoine. Puis direction Cordes Sur Ciel, où le repas de midi nous attendait et d'où nous pouvions admirer les gorges de l'Aveyron puis montée en petit train et visite guidée de cette cité médiévale.

Le 15 septembre, avec nos amis du club de La Selve, direction Montpellier Le Vieux. Visite commentée en petit train de la Cité des Pierres et l'après-midi visite à Millau de la ganterie et de la mégisserie.

Le 17 novembre, toujours avec nos amis du club « Le Temps de vivre Selvois », soixante-trois convives ont partagé le repas d'automne préparé par le restaurant L'oasis à la salle des fêtes de Meljac.

PROJETS D'ACTIVITES POUR 2023

10 janvier – Après-midi rencontre consacrée à notre Assemblée générale et remise des diplômes des dicos d'or et partage de la galette des rois

5 mars – Quine

11 mai – Dicos d'or

Les autres différentes activités (voyages, repas, rando) restent à programmer mais nous souhaitons conserver les mêmes périodes que dans les années précédentes.

Voilà résumé par ces quelques lignes les activités des ainés dans notre village,

LE BUREAU DU CLUB VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX DE SANTE ET BONHEUR POUR 2023

## L'ASSOCIATION MELJAC.NET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2022

# 2002-2022... VINGT ANS, DEJA...

### et des milliers de photos-souvenirs

**CREATION DE MELJAC.NET**

août 2001: présentation du projet - juin 2002: ouverture du site www.meljac.net - avril 2003: inauguration officielle

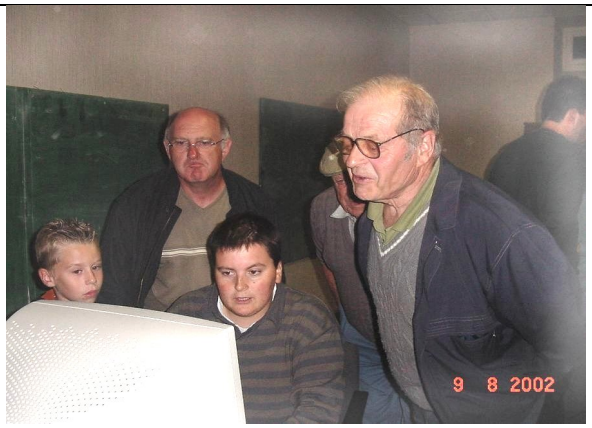

19 janvier 2008 - Inauguration de la salle des fêtes de Meljac

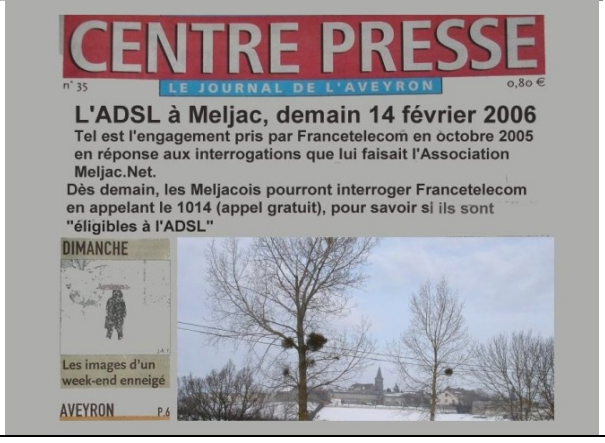

CENTRE PRESSE

n° 35 LE JOURNAL DE L'AVEYRON 0,80 €

**L'ADSL à Meljac, demain 14 février 2006**

Tel est l'engagement pris par Francetelecom en octobre 2005 en réponse aux interrogations que lui faisait l'Association Meljac.Net.

Dès demain, les Meljacois pourront interroger Francetelecom en appelant le 1014 (appel gratuit), pour savoir si ils sont "éligibles à l'ADSL"

DIMANCHE

Les images d'un week-end enneigé

AVEYRON P.6

# L'ASSOCIATION MELJAC.NET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2022

"RETROUVAILLES 2012"
organisées par les Aînés de Meljac
le 18mai 2012

il neige au Bourg de Meljac ce 30 janvier 2014

1934

2015

*C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, dans sa 81ème année, du Père Henri Vernhes, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 janvier 2015.*
*Né le 28 février 1934 au Malet de Cassagnes Bégonhès, le Père Vernhes, ordonné prêtre en 1959, s'était installé à Ruilac fin 1982 et avait en charge le relais de Meljac, Ruilac St Cirq et Bégon, avant de se retirer fin 2013, à la maison de retraite de Ceignac.*

*Les obsèques du Père Vernhes se tiendront demain samedi 31 janvier 2015 en l'église de Cassagnes-Bégonhès à 15 heures.*
*Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances et l'assurons de notre respectueuse sympathie.*

*Association Meljac.Net*

annonce parue sur www.meljac.net le vendredi 30 janvier 2015

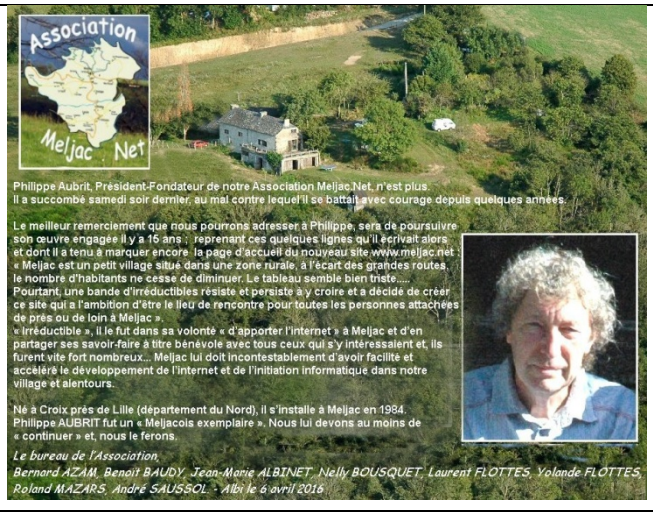


Philippe Aubrit, Président-Fondateur de notre Association Meljac.Net, n'est plus.
Il a succombé samedi soir dernier, au mal contre lequel il se battait avec courage depuis quelques années.

Le meilleur remerciement que nous pourrons adresser à Philippe, sera de poursuivre son œuvre engagée il y a 15 ans ; reprenant ces quelques lignes qu'il écrivait alors et dont il a tenu à marquer encore la page d'accueil du nouveau site www.meljac.net :
« Meljac est un petit village situé dans une zone rurale, à l'écart des grandes routes, le nombre d'habitants ne cesse de diminuer. Le tableau semble bien triste.....
Pourtant, une bande d'irréductibles résiste et persiste à y croire et a décidé de créer ce site qui a l'ambition d'être le lieu de rencontre pour toutes les personnes attachées de près ou de loin à Meljac ».
« Irréductible », il le fut dans sa volonté « d'apporter l'internet » à Meljac et d'en partager ses savoir-faire à titre bénévole avec tous ceux qui s'y intéressaient et, ils furent vite fort nombreux... Meljac lui doit incontestablement d'avoir facilité et accéléré le développement de l'internet et de l'initiation informatique dans notre village et alentours.



Né à Croix près de Lille (département du Nord), il s'installe à Meljac en 1984.
Philippe AUBRIT fut un « Meljacois exemplaire ». Nous lui devons au moins de « continuer » et, nous le ferons.

*Le bureau de l'Association,*
*Bernard AZAM, Benoit BAUDY, Jean-Marie ALBINET, Nelly BOUSQUET, Laurent FLOTTES, Yolande FLOTTES, Roland MAZARS, André SAUSSOL - Albi le 6 avril 2016*

2 juin 2017 - réception à Meljac du crédit agricole sponsor Meljac.Net (drone)

# L'ASSOCIATION MELJAC.NET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2022

**Rappelons que l'association Meljac.Net est aussi à la disposition de la mairie et des associations, pour annoncer dans les rubrique « Actualités» et « Nouveau » de son site www.meljac.net , les informations et manifestations « meljacoises et alentours » (Rullac, Centrès, Taurines, Saint Just, etc…) susceptibles d'intéresser les « meljacois et assimilés ». Ces informations paraissent dans le même temps sur Face book « Meljac Pointnet ».**

**Ces manifestations peuvent faire l'objet de « reportages » dans les galeries de photos du site www.meljac.net sous réserve de disponibilité de comptes rendus et photos.**

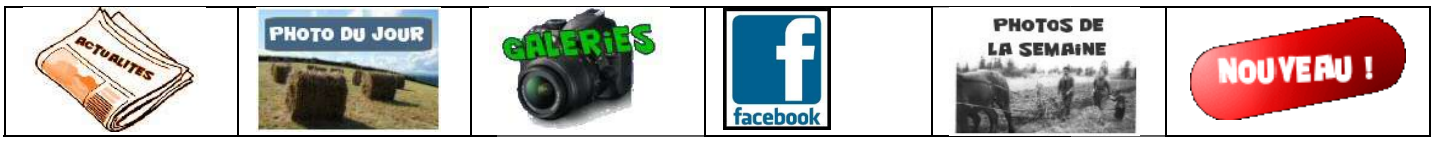

*Fin 2021 nous avons dû annuler le réveillon de la saint Sylvestre et début 2022 la fête de la saint Blaise.*

*Heureusement dès le mois de juin la bodega de la pentecôte a pu avoir lieu.*

*Ensuite le repas d'été fut un réel succès ou tous les convives se sont retrouvés autour d'un repas convivial sous un grand soleil près du terrain de pétanque.*

*Nous préparons activement le réveillon de la Saint Sylvestre.*

*L'année 2023 verra le retour de la Saint Blaise le dimanche 5 février.*

*Merci à toutes les personnes qui avec le comité participent à la réussite de nos manifestations.*

*Nous vous attendons encore nombreux en 2023.*

# *Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.*

# Société de chasse de Meljac

Une gestion sélective des espèces, notamment la limitation de la présence trop importante des renards , a permis de revoir, en 2022, nombre de lièvres sur notre territoire communal.Cela conforte notre association dans la volonté de réintroduire des espèces qui ont disparu de Meljac (faisan, perdreau, etc.) et, par ailleurs, cela devrait permettre "en partie" aux volailles et lapins des basses-cours d'être un "peu" plus tranquilles l'année prochaine.

Pour cette fin d'année 2022, les membres de la Société de Chasse souhaitent à tous les habitants de notre commune ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal de passer de très bonnes fêtes.Ils remercientl'ensemble du Conseil pour le renouvellement de la subvention accordée à leur société cette année.

Les adhérents de la

Société de Chasse de Meljac

# Café associatif en avenir…

Au cours du mois d'Avril 2022 , s'est tenue une première réunion d'information publique concernant la création d'un café associatif ; une quarantaine de personnes s'est déplacée ce soir-là.
La municipalité a proposé un local, un groupe d'une dizaine de personnes s'est porté volontaire pour réfléchir sur le projet.
Le 6 Mai , le groupe s'est retrouvé et a décidé d'aller enquêter sur les différents bars associatifs des environs.
Le 24 Juin, après les visites des cafés nous avons échangé sur nos retours d'expériences :
- Quelle sera la forme associative ?
- Le lieu ?
- Les activités ?

L'Automne a vu germer notre premier projet : La veillée meljacoise
Ce soir-là, la cinquantaine de personnes présentes a pu partager des soupes, des châtaignes et des jeux. Nous avons pu déguster au fil de la soirée les spécialités de chacun…un assortiment de soupes excellentes , des châtaignes grillées et du cidre, le tout rythmé par de nombreux jeux qui ont permis à toutes les générations de se mélanger au gré des propositions.
Les participants sont venus des différents villages alentour ( Meljac, Rulhac , Centrès , St Just )
Ce premier évènement augure de belles rencontres à venir qui permettront de tisser des liens.
Au plaisir de vous voir lors de notre prochain évènement…

# Les anciens combattants Meljac-Rullac

Commémoration du 11 novembre 1918

La célébration du Souvenir commune avec nos voisins de Rullac a eu lieu, cette année 2022, à Meljac, précédée du dépôt de gerbes aux monuments aux Morts de Rullac et St Cirq.

A 10 heures 30, rassemblement en notre Eglise, avec l'accueil du Président des AC. Nos animatrices, Françoise et Roseline, ont par leurs lectures émouvantes, évoquées les sacrifices de nos Anciens lors de toutes les guerres, à qui nous devons de vivre libres. Soulignant combien à présent cette liberté est chèrement défendue tout près de chez nous.

Ces évocations ont été ponctuées de notes patriotiques à l'accordéon par Sandra et son jeune fils Lilian.

Les paroles apaisées et confiantes prononcées par notre ami Roger Barthes ont clôturé cette première réunion.

Les drapeaux des deux communes, suivis de l'Assemblée empreinte de ces sentiments se sont regroupés sur la place face au monument au Morts, écoutant le Manifeste ministériel. L'interminable liste des Enfants de Meljac et Rullac-St Cirq morts pour la patrie ont été énoncés par un Ancien combattant d'Algérie de chaque commune.

Nos deux Maires Pierre Bousquet et Patric Robert accompagnés de Joseph Rivas, Président du Comité des AC, se sont avancés ensemble vers la stèle y déposant la gerbe de fleurs.

S'en est suivi l'observation de la minute de silence et l'hymne National.

Après ces moments de recueillement, la Municipalité a offert à tous, le verre de l'amitié, servi à la salle des fêtes en toute convivialité.

Nos deux élus, les épouses de nos camarades disparus, nous ont accompagnés pour le traditionnel et amical repas au restaurant.

Le Comité des AC

*Etant donné l'âge et le nombre diminuant D'Anciens d'Algérie, ne serait-il pas envisageable la création d'un groupe de jeunes volontaires pour dans un premier temps épauler le comité, et pour que ces hommages perdurent ?*

# Le point sur l'avancement de la restauration de la Croix de l'Homme Mort

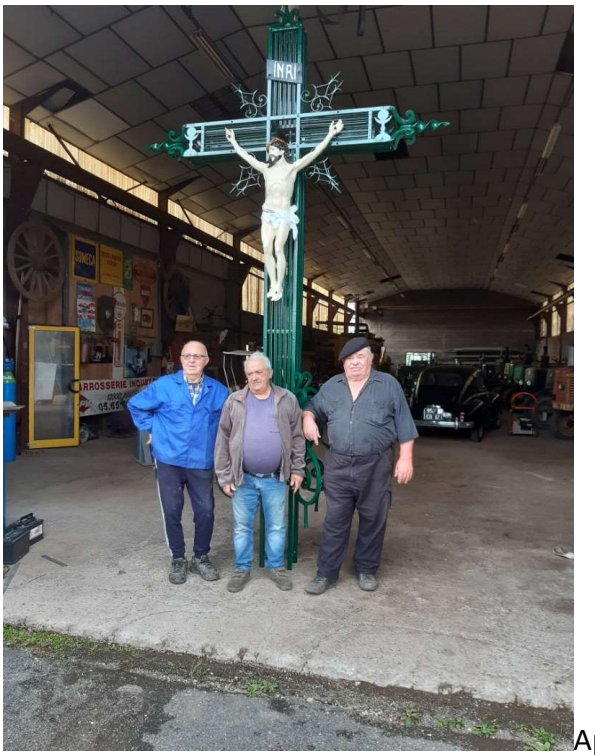


Après six mois d'un travail bénévole qualifié d'artistique concernant ce monument : le démontage de toute la structure métallique, l'envoi au sablage, suivi d'un traitement anticorrosion. Retour à Baraqueville pour la peinture poudre au four. A I 'initiative de Jean-Paul Massol avec l'aide active de son bras droit Joël Flottes.

Ces mêmes opérations étant réalisées pour la statue du Christ très attaquée par les intempéries et les années.

Par son talent Joseph Rivas a su redonner à cette figure toute l'expression de la souffrance humaine d'un crucifié. Et par ailleurs, il a effectué la remise en état du socle, nécessitant une indispensable consolidation.

Actuellement, ce monument légendaire succédant depuis 1909 à plusieurs autres croix

en bois très anciennes d'origines religieuses, s'inscrit dans le patrimoine local, et reste ancré dans la mémoire collective. Son historique et celui de la pierre attenante peuvent se lire sur le site de meljac.net.

Ce chef d'œuvre artisanal est actuellement prêt à retrouver son socle au croisement des routes et portera prochainement son nom forgé, CROIX de L'HOMME MORT.

En attendant une inauguration plus solennelle voire festive en remerciement aux acteurs de cette belle réalisation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Insee
en partenariat
avec votre commune

# Recensement de la population 2023

## Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

**Le recensement démarre le 19 janvier.**
**Vous serez prévenu par votre mairie.**

# Secrétariat de Mairie

*Jours et heures d'ouverture :*

**Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30**

☎ 06.65.46.70.23

mairie.meljac@wanadoo.fr

## Le Puits de Meljac

Par mesure de sécurité, le puits du village a été cadenassé. Toute personne souhaitant y prélever de l'eau est priée de s'adresser à M. le Maire ou à la mairie pendant ses heures d'ouverture. Pendant l'utilisation du puits par un tiers, celui-ci sera tenue d'en assurer la sécurité, la mairie se décline de toutes responsabilités en cas d'accidents.

*Bousquet Pierre 06.87.34.85.43*

## Déchetterie de Naucelle

*Zone d'Activité de l'Issart*
*12800 NAUCELLE*
*Tel : 05.65.72.46.35*

Horaires d'ouverture aux publics :

- Lundi : 13h30 à 18h00
- Mercredi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00
- Vendredi : 13h30 à 18h00
- Samedi : 9h00 à 12h00-13h30 à 18h00

## Déchetterie de Réquista

*Avenue de Rodez*
*12170 REQUISTA*
*Tel : 05.65.47.96.66*

Horaires d'ouverture aux publics :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30 à 17h00
- Mardi : *(agriculteurs uniquement)*9h30 à 12h00-13h30 à 17h00
- Samedi : 9h30 à 12h00-13h30 à 17h00

## Salle des fêtes

La réservation de la salle des fêtes se fait par le biais dusecrétariat de mairie. La caution s'élève désormais à 500€.

- 100€ pour les habitants de la commune
- 200€ pour les particuliers domiciliés hors commune

## Médiathèques

La médiathèque départementale met à disposition de tous, des livres (romans, jeunesse, …) au secrétariat de mairie de Meljac.

### Cassagnes-Bégonhès

*22 Avenue de Lodève*
*12120 CASSAGNES-BÉGONHÈS*
Tél. : 05 65 74 71 01
*Email : bibliotheque.cassagnes@gmail.com*
Horaires de septembre 2020 à juin 2021 :

- Mardi 16h à 19h
- Mercredi 9h30-12h30 et 14h30-17h30
- Vendredi 9h30-12h30
- Samedi 10h-12h et 14h30-16h30
- 3ème lundi du mois 10h-12h

### Naucelle

*Rue de l'Eglise*
*12800 NAUCELLE*
Tél. : 05 65 67 82 95
*Email : mailto:mediatheque@naucelle.fr*

- Lundi 15h-17h
- Mercredi 9h-12h et 14h-19h
- Vendredi 15h-19h

# INFOS PRATIQUES

# INFOS UTILES EN PAYS SEGALI

***Pays Ségali Communauté***
*156 Avenue du Centre 12 160 Baraqueville / **05.65.69.27.43** / **accueil@payssegali.fr** / Du Lundi au Vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h*

***Centre Social et Culturel du Pays Ségali***
*35, av de la gare 12 800 Naucelle / **05.65.72.29.19 - 05.65.72.29.20** / **cscps.direction@orange.fr** / Lundi au Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h*
*http://www.centresocialetcultureldupayssegali.com / Facebook : Centre Social et Culturel du Pays Ségali*

***Point Info Seniors***
***05.65.72.29.19 - 07.50.64.84.72 / cscps.pis@orange.fr** / Naucelle (Centre Social) - lundi de 14h à 17h / Baraqueville (Les Fontanilles) - jeudi de 9h15 à 12h / Cassagnes-Bégonhès (Mairie) - vendredi de 9h30 à 12h*

***France Services***
***05.65.72.29.19 - 07.50.64.91.78 / cscps.franceservices@orange.fr** / Colombiès (Mairie) - lundi 9h30 - 12h / Naucelle (Centre Social) - mardi 9h30 - 12h / 13h -17h / Ceignac (Médiathèque) - mercredi 9h30 - 12h / Baraqueville (Les Fontanilles) jeudi 9h15 - 12h / 13h -16h45 / Moyrazès (Mairie) - jeudi 9h30 - 12h / Cassagnes-Bégonhès (Pôle multiservices 1er étage) - vendredi 9h30 - 12h*

***ADMR***
*Naucelle - **05.65.72.11.68** / Baraqueville - **05.65.72.31.23** / Cassagnes-Bégonhès - **05.65.46.87.59***

***Restos du cœur***
*Naucelle - **05.65.78.65.44** (Rodez) - **ad12.siege@restosducœur.org***

***Banque Alimentaire***
*Naucelle - **05.65.72.29.19** - **cscps.accueil@orange.fr***

***Assistants Sociaux du Conseil Départemental***
Naucelle - Baraqueville - Cassagnes-Bégonhès / ***05.65.76.52.80** (Rodez) / **tas.rodez@aveyron.fr***

***PMI***
*Baraqueville - Cassagnes-Bégonhès / **05.65.76.52.80** (Rodez) / **tas.rodez@aveyron.fr***

***Caisse Primaire d'Assurance Maladie***
*Naucelle - Centre Social - les mercredis de 14h à 15h / **3646** / www.ameli.fr (Temporairement suspendus cause COVID)*

***Relais Assistantes Maternelles***
*Baraquevillois / **06.43.86.45.19** / **ramnord@payssegali.fr***
*Cassagnes-Bégonhès - Naucelle - Calmont - St Juliette sur Viaur / **06.15.80.67.60** / **ramsud@payssegali.fr***

***Structures petite enfance***
*Micro-Crèche de Salan - Quins / **05.65.47.04.30** / **microcreche@payssegali.fr***
*Halte-garderie « Les Loupiots » - Naucelle / **05.65.72.18.30** / **haltegarderielesloupiots@payssegali.fr***
*Multi-Accueil « Les P'tits loups du Ségala » - Baraqueville / **05.65.70.16.17** / **creche@baraqueville.fr***

***Accueils collectifs de mineurs***
*« L'île aux enfants » - Baraqueville / **05.65.70.19.95 - 06.10.18.22.72** / **acmileauxenfants@payssegali.fr***
*« Loulous et terreurs » - Calmont / **05.65.71.49.94** / **acmloulousetterreurs@payssegali.fr***
*« Les enfants sauvages » - Cassagnes Bégonhès / **05.65.46.64.96** / **acmlesenfantssauvages@gmail.com***
*« La Bulle Verte » - Naucelle Gare / **05.65.71.93.68** / **acmbulleverte@payssegali.fr***

***Maison des jeunes***
*« Baraquadabra » - Baraqueville / **06.33.56.41.54** / **mjbaraqueville@wanadoo.fr***

***Espace Emploi Formation du Pays Ségali***
*EEF Baraqueville - Place René Cassin - Mairie / **05.65.72.31.04** / **eef.payssegali@gmail.com/** Lundi au Vendredi : 8h30-12h sans rendez-vous sur rendez-vous l'après-midi /*
*EEF Naucelle - 35 Av de la Gare / **05.65.72.24.84** / Lundi au Vendredi : 9h-12h sans rdv sur rdv l'après-midi **/eef.payssegali@gmail.com***
*Cassagnes-Bégonhès 2ème et 4ème lundi du mois*


*Responsable de la publication* : **Solange ESPIE**
*Bulletin* ***N° 96***
*Imprimé par* **le Centre Social et Culturel du Pays Ségali**
*Articles rédigés par* **les associations**
*Disponible sur le site internet :*
*https://www.centresocialetcultureldupayssegali.com/*


| *Périodes* | *Demande articles aux associations* | *Date Butoir dépôt articles par associations* | *Distribution* |
|---|---|---|---|
| *Février à Mai 2022* | *13 Décembre* | *12 Janvier* | *Sem 05* |
| *Juin à Septembre 2022* | *18 Avril* | *11 Mai* | *Sem 23* |
| *Octobre à Janvier 2022* | *16 Août* | *7 Septembre* | *Sem 40* |

Pierre Bousquet

et son équipe municipale

vous souhaitent

2023

Meilleurs Voeux

ET BONNE ANNÉE